



# DEMANDE D'ARRÊTÉ DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE

**A DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX**

Monsieur le Maire,

Je soussigné :(Nom+Prénom).....

Demeurant à (adresse complète).....

..... Tél : .....

sollicite - pour mon compte personnel (Rayer les mentions inutiles)

- pour le compte de : (Nom+Prénom ou raison sociale) .....

Demeurant à (adresse complète): .....

## UNE PERMISSION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LA REALISATION DES TRAVAUX SUIVANTS :

- Enfouissement de réseau d'électricité
- Enfouissement de réseau d'éclairage public
- Enfouissement de réseau de Télécommunications
- Enfouissement de réseau d'eau Potable
- Enfouissement de réseau d'assainissement

- Branchement au réseau d'eau potable
- Branchement au réseau d'assainissement
- Réfection du branchement d'eau potable
- Réfection de branchement au réseau d'assainissement

Autres travaux : .....

nécessitant l'ouverture de fouille sur  chaussée,  trottoir,  accotement (\*)

Longueur totale de tranchée à réaliser sur domaine public : .....mètre linéaire

\*Cocher la case correspond aux travaux

Date souhaitée du début des travaux : .....

Date de fin du chantier : .....

Entreprise chargée de réaliser les Travaux (raison sociale et adresse) : .....

Situation exacte du chantier (N° Rue, lieu-dit) : .....

Propriétaire : .....

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à : .....

Le .....

Signature :

### **NB : Cette demande d'autorisation n'exclut pas :**

- le dépôt d'un permis de construire lorsqu'il y a modification de façade,
- le dépôt d'un permis de clôture,
- le dépôt d'une demande de droit d'accès au réseau en cas de branchement à l'égout.

**MAIRIE - 12, rue Armand Bazin - 42140 Chazelles-sur-Lyon - Tél. + 33 (0)4 77 54 20 20 - [www.chazelles-sur-lyon.fr](http://www.chazelles-sur-lyon.fr)**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie et seront utilisées uniquement pour la finalité de leur traitement. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services concernés. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [dpd.mairie@chazelles-sur-lyon.fr](mailto:dpd.mairie@chazelles-sur-lyon.fr)